

ASPECTS DE LA "VIE DE QUARTIER" DANS LE PARIS POPULAIRE DE LA FIN DU 19^e SIÈCLE

Article extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n°6, 2000-2001.

Alain FAURE

Vie de quartier... De quoi s'agit-il ? Cet exposé¹ fait référence à un ensemble de travaux d'historiens, de sociologues, voire de géographes ou d'ethnologues urbains qui se sont attachés à décrire les modes de vie ouvriers ou populaires dans les villes françaises du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e. Les villes représentées dans ces travaux sont le plus souvent les villes anciennes bouleversées par l'immigration et l'industrialisation – Paris en tout premier lieu – ou bien des villes qui se sont développées dans le sillage des précédentes, en banlieue industrielle². L'époque étudiée par ces auteurs peut être précisément définie, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit d'historiens, ou rester très floue, cas souvent des sociologues ou des autres spécialistes du présent soucieux d'analyse

1 Cet article reprend le texte de notre communication au colloque franco-japonais du 6 octobre 2001 intitulé "Nouveaux regards sur l'histoire des villes contemporaines : quotidienneté, réseaux, représentations". Ce colloque, organisé par Nakano Takao, professeur à l'Université métropolitaine de Tokyo, s'est tenu à la Maison franco-japonaise d'Ebisu (Tokyo) – L'origine parlée de ce texte explique l'emploi fréquent de la première personne, si haïssable dans l'écrit.

2 Citons parmi les travaux les plus significatifs, chez les historiens d'abord : David Garrioch, *Neighbourhood and Community in Paris (1740-1790)*, Cambridge University Press, 1986, 278 p. ; Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir. Un quartier de Saint-Étienne (1840-1940)*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p. ; Patrick Gervaise, "Les Passages" à Levallois-Perret. *Quartier populaire, quartier de la "Zone" (1826-1972)*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Paris VII, s.d. [1986] 2 vol., XIII-1259 p. ; puis chez les sociologues : Henri Coing, *Rénovation urbaine et changement social : l'îlot n° 4, Paris 13^e*. Paris, Éditions ouvrières, 1966, 296 p. (2^e éd. : 1976, 303 p.) ; Suzanne Rosenberg, "Vivre dans son quartier... quand même", in *Annales de la recherche urbaine*, n° 9, automne 1980, p. 55-74, sans oublier le classique : Michael Young et Peter Willmot, *Le village dans la ville*, Paris, Centre de création industrielle, Centre Georges Pompidou, 1983, 255 p. [traduction française de *Family and kinship in East London*, paru en 1957] ; et chez les géographes : Bernard Bastien, *Saint-Denis : évolution urbaine, évolution du mode de vie et de la sociabilité populaire*. Thèse de 3^e cycle de géographie, Université de Paris VII, 1984, 510 p. ; et enfin : Daniel Terrolle, *Le quartier de Cayenne à Saint-Ouen. Mémoires, continuités, métamorphoses*. Thèse de 3^e cycle d'ethnologie, Université de Paris X-Nanterre, 1987, 345 p.

rétrospective, cependant il ressort de leurs travaux une peinture assez cohérente de la vie quotidienne des classes populaires qui, en dépit de tous les changements de la ville, serait finalement resté identique à elle-même d'un bout de cette longue période à l'autre.

Cette façon de vivre, à la fois subie et construite par les intéressés, aurait eu d'abord pour caractéristique une vie quotidienne toute entière tournée vers l'extérieur, la société des voisins et la rue en général. Le logement, trop petit, sous-équipé, retiendrait peu l'habitant chez lui. Cette vie en commun aurait été pour le meilleur et pour le pire, mais les auteurs insistent souvent plus sur le meilleur que sur le pire, notamment la sociabilité, c'est-à-dire le naturel et la chaleur des contacts entre les individus, ou encore la solidarité et l'entraide. Mais surtout cette emprise de la communauté sur les existences se serait accompagné d'un véritable "localisme". D'une part, le proche, l'immédiat, la courte distance auraient régi tous les comportements des citoyens pauvres. La mobilité dans les logements ? Toujours une mobilité locale. Et où travaillait-on, sinon près de son domicile ? Donc, une vie à l'horizon étroit, enfermée dans un quartier. D'autre part, ce localisme aurait fait naître un fort *sentiment* de quartier : on aimait son quartier, on s'identifiait à lui, on se reconnaissait comme faisant partie d'une communauté authentique et homogène, en dépit des conflits, souvent violents, de voisinage.

Ce mode de vie aurait été remis en cause puis irrémédiablement détruit par les changements urbains intervenus depuis 1945 : destruction des quartiers ouvriers anciens, au nom de la salubrité, comme à Paris, énorme développement du logement social dans les villes de banlieue ou les villes nouvelles, séparation des sphères de l'existence avec l'éloignement du domicile et du travail, plus grande ouverture au monde avec le développement des loisirs, etc... Désormais le privé et l'intime l'emporteraient sur le collectif, comme le logement l'emporterait sur la rue. La conquête d'un logement enfin décent aurait sonné le glas de la sociabilité et des valeurs ouvrières investies dans la communauté locale. Les pauvres auraient gagné un logement, mais perdu le quartier.

Ce sont les spécialistes du présent qui développent le plus volontiers cette conclusion aux allures un peu nostalgiques, mais on sent bien que nombre d'historiens – du moins jusqu'à une date récente – ne sont pas loin de partager cette déploration de la perte non pas du quartier ancien dans son bâti, mais des anciens liens communautaires et chaleureux qui l'auraient animé.

Cette vision d'ensemble, très séduisante, peut laisser perplexe. Un mode de vie semblable peut-il se reproduire, identique à lui-même, pendant un siècle et demi ? Quelle est l'articulation entre une existence axée sur le local et la participation à la vie politique de la cité ? N'y a-t-il pas contradiction, à Paris en tout cas, entre cette idée d'un enfermement dans le quartier et les migrations provinciales et étrangères, moteur de la croissance démographique ? Mais

d'abord est-il bien sûr que la vie ouvrière était à ce point communautaire et que le voisinage était aussi puissant ? Le sentiment d'appartenance à un quartier était-il un lien suffisamment fort pour tenir ensemble les individus qui pouvaient l'éprouver ?

Je n'aurais pas la prétention d'embrasser toute cette période, même dans le seul cadre d'une seule ville, Paris. Mes travaux me conduisent à privilégier la période qui court de l'annexion de 1860, où Paris absorbe les communes environnantes – la ville passe alors de 1,1 à 1,6 millions d'habitants – à la guerre de 1914, césure on ne peut plus classique dans l'historiographie française. C'est cette zone annexée qui au cours de cette période va concentrer l'essentiel de la croissance démographique de la ville, et surtout attirer sur son territoire la plus grande partie des emplois industriels. Là vivait l'essentiel de la population ouvrière, distribuée dans les grands quartiers populaires qu'étaient Belleville, Montmartre, La Villette, La Chapelle, Plaisance, Grenelle, le 13^e arrondissement en son entier, etc..., quartiers qui constituaient désormais les nouveaux faubourgs de la ville.

La communauté locale : mesure d'une emprise

Ces vastes faubourgs n'avaient rien d'une "ville anonyme", pour reprendre le cliché censé qualifier la grande cité d'aujourd'hui : un mode de vie communautaire, extraverti, se manifeste en effet d'emblée dans les documents que l'on peut réunir, photographies, récits de vie, rapports de police, jugements de tribunal... Mais voyons les choses de plus près et posons-nous cette question : l'emprise de la communauté locale sur l'existence des individus et des familles empêchait-elle décidément toute intimité ? Nous passerons ensuite au crible un comportement souvent présenté comme un des piliers de ce mode de vie, la solidarité, et nous nous demanderons enfin si dans ces faubourgs populaires régnait ou non chez les habitants le sentiment de former une communauté.

Intimité et communauté

Dans les discussions sur la communauté locale et son emprise, on oublie souvent le logement lui-même, ou plutôt il est admis d'emblée que le logement n'était pour les pauvres qu'un simple abri sans attrait ni valeur. Or, dans les familles ouvrières, à l'époque ici considérée tout au moins, la vie privée existait bel et bien, toutes sortes de pratiques et d'habitudes domestiques avaient pour but d'aménager au mieux un espace locatif fort compté. Tel n'est pas aujourd'hui

le sujet¹, mais il importe de garder cette idée à l'esprit, car elle éclaire notre propos actuel.

Bien sûr, il est tout à fait clair que dans les maisons populaires, le caractère collectif de l'équipement, les matériaux précaires ou de mauvaise qualité, la petitesse des logements – encore elle –, faisaient que, nécessairement, la vie, de toutes parts, débordait sur l'extérieur. Souvent, les voisins se parlaient à travers la cloison. Songeons à la corvée de l'eau : à cette époque, la plupart des maisons avaient l'eau, mais dans la cour ou au mieux sur les paliers, et il fallait faire la queue au robinet, d'autant que les propriétaires, par crainte du "gaspillage", ne laissaient couler l'eau qu'un petit nombre d'heures. Semblablement, à en croire certaines descriptions, les portes des logements restaient constamment ouvertes... On a donc l'impression rétrospective d'une forte promiscuité que les individus auraient subi sans même en avoir conscience, et aucune ligne de démarcation n'aurait séparé le logement de la société environnante.

La contradiction avec l'attachement à la vie privée que j'évoquais plus haut n'est qu'apparente... En réalité, de même que, dans le logement, beaucoup d'efforts étaient déployés pour lutter contre la promiscuité des corps, de même les familles dans les maisons cherchaient à *se protéger* contre un collectif aussi envahissant, à commencer par les voisins et leur intrusion possible. Les bavardages avaient lieu dans les espaces collectifs – la cour ou les escaliers – le logement étant un lieu réservé soit à la parentèle soit à des personnes amies, celles conviées par l'homme, par la femme, ou par le couple, car les cercles amicaux ne se confondaient pas. Les enfants avaient plus porte ouverte et mettaient souvent les adultes en contact, mais, en règle très générale, on ne rentrait pas comme cela chez son voisin, il existait des rites, des coutumes d'approche. Ainsi il était plus convenable d'héler dans la cour une personne que l'on voulait rencontrer plutôt que d'aller directement sonner ou frapper à sa porte, probablement pour lui laisser plus facilement la liberté de ne pas répondre si elle ne voulait pas être dérangée.

Il est encore vrai, d'un autre côté, que les bavardages et les commérages constituaient un aspect important de la vie locale. Voilà qui suppose que, si on le voulait, on pouvait en savoir long sur le compte des voisins. Les langues du quartier censuraient les comportements singuliers ou déviants par rapport à la norme admise dans le voisinage ou même dans la maison, car chaque maison avait un peu sa tonalité, son allure.

1. Voir notre article : "Comment se logeait le peuple parisien à la Belle Époque", in *Vingtième siècle*, oct.-déc. 1999, p. 41-51. Ce texte reprend une conférence faite en 1998 au Japon à l'invitation de l'université de Meiji, conférence elle-même publiée dans le *Bulletin d'études françaises de l'Université Chuo*, février 2000 (traduction par Takahashi Haruo).



Léon Frapié, *La maternelle*, éd. Calmann-Lévy, s.d. [1910], p. 2.

Dessin de F. Poulbot.

Mais ce n'était pas là uniquement une affaire de conformisme forcé ou de contrôle de la communauté sur les individus : la chronique parlée des catastrophes ou des mésaventures survenues aux voisins – les décès, les accidents, les chômages, les vols, les pertes d'argent... –, ce qu'on pourrait appeler le ressassement des malheurs du monde, était sans doute pour les bavards et les bavardes une façon de conjurer le sort : évoquer le malheur des autres, c'est chercher à l'éloigner de soi. Ces déplorations étaient aussi l'occasion d'affirmer son attitude devant la vie : soit la résignation, c'est-à-dire l'idée qu'on ne peut rien contre l'ordre du monde, soit l'indignation devant les injustices et la misère.

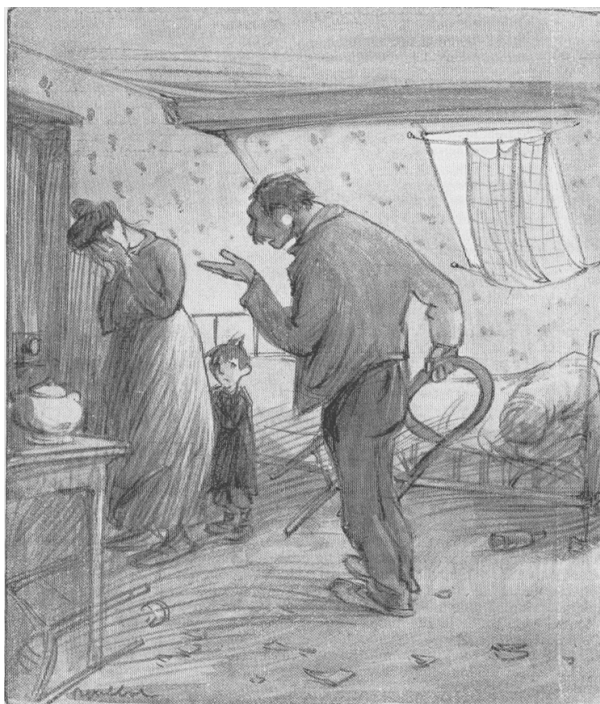
Il existait cependant entre les individus des différences très fortes d'implication dans le quartier et ses affaires : les femmes étaient plus présentes que les hommes, non pas seulement parce qu'elles travaillaient moins à l'extérieur, mais parce que, lorsqu'elles le faisaient, elles s'efforçaient de trouver un emploi qui soit le plus près possible de leur domicile de façon à pouvoir mener de front tenue du ménage et travail salarié. Le travail à domicile était à ce point de vue la façon la plus commode – ou disons mieux la pire façon – de

concilier ces tâches, à l'origine d'un investissement dans le quartier supérieur à celui des hommes. Un certain nombre de ceux-ci, d'ailleurs, entendaient maintenir une nette distance entre eux et leur domicile, captés par la société des camarades d'atelier ou d'usine. Ajoutons que des rythmes ou des horaires de travail très divers d'une profession à l'autre faisaient que bien des voisins avaient peu d'occasions de se croiser et de se connaître.

Mais surtout une chose est de gloser sur autrui, une autre est l'intervention dans ses affaires. Là aussi des codes de bonne conduite existaient, souvent subtils. Par exemple, la société des voisins avaient une sorte de droit de regard sur les enfants de la maison : les plus âgées donnaient des conseils et, entre mères, on ne se privait de faire des observations sur la façon dont l'enfant était élevé, mais le droit de punir – plus précisément de frapper – était strictement réservé aux parents. Transgresser cette règle, c'était aller au-devant d'une violente querelle.

Le plus souvent, à vrai dire, régnait une grande réserve sur les affaires domestiques des voisins : ne te mêle pas de mes affaires, je ne mêlerai pas des tiennes. D'où une attitude gênée, voire lâche, de la part du voisinage lorsqu'un voisin se rendait coupable de comportements domestiques que le milieu populaire désapprouvait ou condamnait. Tout dépendait il est vrai de la nature de ces comportements : on intervenait peu en faveur d'une femme battue par son mari ou son compagnon. La solidarité féminine s'exerçait bien en ce cas, mais elle n'arrêtait pas les brutalités. Les hommes, eux, pensaient plus ou moins que le seul tort du mari frappeur était d'aller trop loin dans l'exercice de sa légitime autorité sur sa femme. Par contre un enfant martyrisé – surtout si c'est le fait de la mère – représentait un tel scandale que les plaintes, anonymes ou signées, et parfois de toute la maison, étaient bien plus fréquentes. Quant aux cas d'abus sexuels commis par le père sur son ou ses enfants, c'est là où le voisinage était sans doute le plus déchiré entre le respect de la vie privée – ici un exercice monstrueux de l'autorité paternelle – et le secours dû à des êtres sans défense. C'est le silence qui semble alors l'emporter¹.

1. Citons parmi les rares travaux traitant ces questions, trois mémoires de maîtrise soutenus ces dernières années à l'université de Paris X-Nanterre, Anne-Cécile Bras, *Le viol à Paris : le crime secret d'une capitale (1862-1894)*, 1994, 278 p. ; Liza Chaboussant et Gaëlle Dupont, *La violence au quotidien dans Paris et sa banlieue (1872-1896)*, 1996, 299 p. ; Delphine Moisson, *La déchéance de la puissance paternelle*, 1997, 192 p. Voir aussi, outre les travaux d'Anne-Marie Sohn, les deux articles suivants: Jean-Jacques Yvorel, "La justice et les violences parentales à la veille de la loi de 1898", in *Le Temps de l'histoire*, n° 2, mai 1998, p. 15-45 ; Michel Kiener, "Enfances et violences dans la France de 1880 à 1900", in *Violences en Limousin à travers les siècles*. Textes réunis par Paul d'Hollander, Limoges, PULIM, 1998, p. 197-234.



"Il est fort papa", dessin de F. Poulbot.

Extrait de Léon Frapié, *La maternelle*, éd. Calmann-Lévy, s.d. [1910], p. 115.

Ne concluons pas trop vite, cependant. Notre information repose ici sur des sources policières ou judiciaires. Nous ignorons si, dans les maisons, un certain nombre d'affaires de violences sur les femmes ou les enfants n'étaient pas l'objet de l'intervention préalable des voisins. Cela est possible, mais reste douteux. Le voisinage, lui si curieux d'ordinaire, pouvait donc fermer les yeux sur l'infinie détresse de certains de ses membres.

La nature de la solidarité de voisinage

Il n'en reste pas moins qu'en dépit de ses "ratés", la solidarité locale, l'aide que l'on pouvait trouver dans le voisinage ou dans la maison, était bien une réalité. Cela allait au-delà de l'échange de menus services comme, entre ménagères, le prêt d'une poêle ou la garde d'un enfant le temps d'une course. On trouve de nombreux exemples de collectes dans les maisons en faveur d'une famille tombée dans le malheur, d'hébergements de voisins expulsés de leur logement, d'adoption, sans autre forme de procès, d'enfants soudain seuls au monde...

Mais il faut bien comprendre la nature de cette solidarité. Les catholiques, prêtres ou laïcs, qui animaient les nombreuses œuvres d'assistance fondées dans

les faubourgs pour l'éducation religieuse et sociale du peuple, voyaient dans la bonté du peuple, une pratique spontanée de la charité chrétienne. C'était là un contresens, car cette solidarité était d'abord une *entr'aide* : je t'aide pour que tu m'aides le jour où j'aurai besoin de toi. Nulle question non plus d'une "compassion" quelconque, cet attendrissement des gens à l'aise. Il y a dans cette générosité envers autrui le sentiment profond de la précarité de l'existence, à une époque où aucun ouvrier ne pouvait se dire à l'abri d'un accident quelconque qui le jette soudain à la rue, lui et sa famille. En conséquence, celui qui recourait trop souvent à l'aide des voisins, ou qui se contentait de recevoir sans jamais rien donner, passait pour un profiteur, un incapable, un fainéant et était finalement mis au banc de la maison. Aux yeux des pauvres eux-mêmes, il y avait donc de mauvais pauvres.

Mais alors que se passait-il pour les individus isolés et usés, qui avaient besoin d'aide mais qui ne pouvaient rendre, les vieillards tout particulièrement, hommes ou femmes ? Leur sort était très varié. Ils pouvaient être pris en charge par la maisonnée : surveillance discrète des allées et venues pour s'assurer que tout allait bien pour eux ; quand il s'agissait de femmes âgées vivant d'un travail de couture à domicile, accueil par les voisins, le soir, pour permettre à ces femmes d'économiser l'éclairage et de briser un peu leur solitude... Dans d'autres cas, ils étaient laissés dans le plus grand abandon, et l'on trouve même des plaintes de voisins contre de pauvres grabataires accusés d'empuantir un étage ! Ces contrastes dans l'attitude du voisinage sont difficiles à comprendre. Il pouvait se faire que certains vieux, par fierté, refusent cette assistance du milieu, créant peu à peu le vide autour d'eux. Mais l'explication n'est pas suffisante. J'évoquais tout à l'heure la tonalité différente des maisons populaires... Faut-il croire que dans les maisons "bien tenues", celles qui se voulaient respectables, le spectacle d'une telle misère était insupportable ? Quoiqu'il en soit, il arrivait donc que le voisinage reste totalement aveugle devant certaines misères.

Les clivages du quartier

Voilà qui nous amène aux clivages qui traversaient la société faubourienne, aux failles de la communauté locale. Disons d'abord que, quel que soit le caractère prolétaire d'un quartier, les ouvriers n'en étaient jamais les seuls habitants. Beaucoup de propriétaires, d'origine souvent modeste, résidaient dans leur maison. Les cours des maisons elles-mêmes étaient pour la plupart colonisées par de petits ateliers dont les patrons vivaient sur place, ou pas loin. Il y avait des maisons où s'affichait, disions-nous, une tonalité supérieure : cela tenait à la présence parmi les locataires de petits employés, qui aimaient se démarquer d'un voisinage trop ouvrier, jugé sale, bruyant, cancanier. De même, beaucoup serait à dire sur les rapports ambivalents avec les petits commerçants.

Ils étaient à la fois intégrés dans le voisinage – par exemple, la coutume voulait que, le soir, on se retrouvait pour bavarder devant la porte de la maison, locataires et commerçants mêlés, les uns debout, les autres assis sur des chaises –, mais les commerçants étaient aussi l'objet de méfiance et de ressentiments : on les soupçonnait de tromper en permanence sur le poids ou sur la qualité, et surtout ils étaient les maîtres du crédit. Pas une famille qui n'ait un jour recouru à ce qu'on appelait "le crédit du quartier", c'est-à-dire l'obtention, auprès des commerçants du voisinage, de délais plus ou moins longs pour payer. L'endettement ouvrier est alors une réalité sociale aussi importante que mal connue. D'où bien sûr, en cas de refus ou de poursuite de la part du commerçant s'il n'était pas payé, un profond sentiment d'injustice et finalement de haine envers ces voisins profiteurs et rapaces.



"Voisinages, Soirs d'été, rue de Bièvre, vers 1937-1939".

Extrait de Joseph Hémard, *Le grand clapier de Paris*.

Paris, Éditions de la Tournelle, 1946, p. 215 (dessin de l'auteur)

Mais il ne faudrait pas croire que le milieu ouvrier lui-même n'était pas traversé de fortes tensions. Certains témoignages écrits et surtout une enquête d'histoire orale jadis accomplie par moi auprès d'anciens du 13^e arrondissement de Paris m'a fait prendre conscience que dans des rues aux maisons en apparence interchangeables, peuplées de familles ouvrières se ressemblant

étrangement, des frontières invisibles pouvaient séparer les habitants, les uns rejetant les autres. Des parents pouvaient intimer l'ordre à leurs enfants de ne pas fréquenter ceux de la maison voisine ou de l'impasse d'à côté, jugées mal habitées. Les hiérarchies professionnelles jouaient sans doute un rôle essentiel dans cet émiettement si prononcé de la société locale : ainsi dans les maisons "bien", les ouvriers à statut ou de haute qualification côtoyaient les petits employés et les artisans installés dans le quartier. J'ai dans l'esprit l'exemple d'un ouvrier bottier à domicile, propriétaire d'un tout petit pavillon, qui n'aimait à fréquenter que les commerçants de sa rue et dont la femme, pourtant mère de dix enfants, ne se mêlait jamais aux voisines du passage. La réputation de certaines maisons, peuplées de journaliers et de ménages tombés dans la plus grande misère, était dans tout le quartier on ne peut plus mauvaise : la célèbre cité Jeanne d'Arc, dans le 13^e arrondissement, eut longtemps valeur de contre-modèle pour ses voisins pourtant si pauvres. La famille pouvait être aussi le véhicule de ces mésintelligences. En effet il arrivait que les membres d'une même parentèle se regroupent dans le même quartier, les mères jouant alors le rôle d'aimant et de régulatrice des résidences de ses fils et surtout de ses filles. Dans ce cas de figure, les solidarités familiales pouvaient être aussi fortes que les brouilles étaient fréquentes et les haines tenaces.

La proximité spatiale de ces gens socialement si proches n'impliquait donc en aucune façon leur fusion dans une communauté locale idéalement unie. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existait pas de communauté du tout. Les valeurs généralement partagées, des adversaires communs, les circonstances ou les combats politiques aussi pouvaient rassembler ces villages désunis, mais n'est-ce pas là évoquer une *toute autre sphère de la vie collective* ? Ces liens fédératifs n'étaient-ils pas extérieurs au quartier, le transcendant en quelque sorte ? Le quartier n'était qu'une dimension de la vie.

Une autre façon de mettre le local à l'épreuve est l'examen du phénomène de la mobilité...

Les horizons de la vie

Si le local avait une telle force, on ne devrait rencontrer que des quartiers populaires cloisonnés et intégrés, c'est-à-dire capables de retenir leurs habitants et de contenir l'essentiel de leurs activités. Est-ce bien le cas ?

N'est-ce pas d'abord supposer qu'une partie significative des intéressés, au moins une majorité, étaient nés sur place, à Paris même ? On sait bien qu'il n'en est rien : le million d'habitants à peu près gagné par la capitale entre 1872 et 1911 est dû pour l'essentiel – un peu plus des trois-quarts – au solde migratoire. A cette époque, un petit tiers des Parisiens seulement, tous âges confondus il est vrai, avait vu le jour dans Paris. Un fait va malgré tout un peu dans le sens de

l'idée ici combattue : la part plus importante des natifs chez les ouvriers, affaire fondamentalement de vocation industrielle de la ville¹. Citons, entre bien des exemples possibles, les mariages à la mairie du 11^e arrondissement, le faubourg Saint-Antoine et Popincourt. La proportion d'autochtones chez les ouvriers du bois ou du métal, si nombreux en ces parages, s'élevait à 43,9 %, contre 32,9 % chez les employés de bureau et 26,8 % chez les conjoints relevant de catégories supérieures de la société. Il en allait de même pour les femmes : 44,3 % de natives de Paris chez les ouvrières de la couture contre 34,1 chez les conjointes dites "sans profession", marque sinon de l'aisance, du moins de l'appartenance à un milieu où le travail salarié féminin n'était pas indispensable. Les écarts entre les classes sociales étaient donc suffisants pour que l'on puisse parler d'un enracinement différentiel, mais les proportions d'autochtones restent globalement trop modestes pour penser que l'enracinement – je veux dire l'enracinement mesuré par la naissance – fondait en quelque sorte la vie de quartier.

Et encore naître en un coin de la ville ne voulait pas dire qu'on y grandisse. En effet, avant la mobilité résidentielle de l'adulte, existait ce qu'on pourrait appeler la mobilité familiale de l'enfant. Pour la mesurer, j'ai entrepris de comparer à diverses dates – en 1860 et en 1880 – le nombre de naissances masculines vivantes dans chaque arrondissement et le nombre de natifs de l'arrondissement présents sur les listes de conscription, vingt ans plus tard. Tous les Français sans distinction devant accomplir à cette époque le service militaire, et ce depuis 1872, aucune omission n'est théoriquement possible ; d'autre part comme le lieu de conscription du jeune était déterminé par le domicile des parents, ce sont bien les migrations familiales que l'on mesure ici. Les résultats détaillés seraient trop longs à exposer, disons pour aller à l'essentiel que la proportion de jeunes de 20 ans toujours présents dans l'arrondissement où ils étaient nés oscillait entre 10 et 20 %. Soit une "déperdition" énorme, supérieure aux calculs comparables établis pour d'autres villes, et qui s'explique par l'effet cumulé de deux facteurs dont il est malheureusement impossible de mesurer l'importance respective : la mortalité infantile, et bien sûr le déménagement des parents hors de l'arrondissement où leur fils était né, leur départ vers un autre arrondissement, ou bien n'importe où ailleurs, en banlieue ou en France.

Nous arrivons donc au chapitre de la mobilité résidentielle, un aspect de l'histoire sociale et démographique de la France contemporaine qui a donné lieu à de nombreux travaux². Sans vouloir entrer ici dans les problèmes de source et

1. Nous y insistons nous-même dans l'article, "Formation et renouvellement du peuple de Paris. Aspects du peuplement de Paris de la Commune à la Grande Guerre", in *Recherches contemporaines*, n° 5, 1998-1999, p. 143-160.

2. Citons principalement : Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville : Lyon fin XIXe-début XXe siècles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 431 p. ; Claire Lévy-Vroelant, "Un espace ouvert : usages sociaux du logement en ville entre 1830 et 1880", in *Recherches*

de méthodologie, je dirais que ces travaux achoppent souvent sur la difficulté à reconstituer des itinéraires complets, c'est-à-dire à suivre les individus – ou mieux encore les familles – dans tous leurs déplacements, du berceau à la tombe, avec l'espoir que ce suivi résidentiel éclaire les choix qui s'offrent à eux et les pesanteurs qui pèsent sur leur existence. La longueur du temps d'observation est en effet une garantie essentielle de la pertinence des résultats. En voici pour preuve les erreurs commises jadis par moi à l'occasion d'une recherche entreprise sur la mobilité dans les maisons d'une rue populeuse du 13^e arrondissement, la rue Nationale¹. Pour ce faire, j'avais relevé sur la liste électorale de l'arrondissement en 1897 le nom de tous les hommes domiciliés dans la rue, puis avais pointé ces noms sur les listes électorales des années suivantes, et ce pendant dix ans, jusqu'en 1907. J'aboutissais à cette constatation que la proportion des inscrits vivant toujours à la même adresse, autrement dit n'ayant jamais bougé, était de 10 %. D'autre part, m'appuyant sur des données en réalité insuffisantes, j'affirmais qu'une majorité des inscrits qui avaient déménagé l'avaient fait dans le même quartier, à proximité de la rue Nationale. J'en concluais que l'enracinement ne prenait pas – pardon pour cette auto-citation – "la forme d'un attachement à une maison, aux quatre murs d'un logement, mais se marquait par la fidélité à un petit coin de ville dont les frontières vite atteintes délimitaient ce que les habitants eux-mêmes appelaient leur 'quartier' et qui pour certains se confondaient avec les bornes du monde connu."

C'était bien trouvé, mais faux. Depuis j'ai entrepris et achevé, en compagnie de Jean-Claude Farcy, une enquête quantitative d'une certaine ampleur, visant à étudier les migrations vers et dans Paris à la fin du 19^e siècle². Nous avons constitué un échantillon de 48.000 Français tous nés la même année en 1860, grâce précisément aux listes de conscription évoquées tout à l'heure – donc, encore une fois, uniquement des hommes. Un des intérêts de cette source est de donner pour tous les conscrits, du moins ceux reconnus aptes au service, la liste de leurs domiciles successifs entre l'âge de 20 et de 45 ans, soit 26 années. Les conscrits nés ou recensés à Paris et dont nous connaissons toutes les adresses, entre 1880 et 1906 donc, étaient un peu plus de 8000. Pour les points qui nous occupent ici, que peut-on observer ? Une fois écartées les personnes décédées au cours de la période – et les multiples cas particuliers –, la proportion d'individus stables, n'ayant jamais bougé de leur domicile, s'établit à

contemporaines, n° 3, 1995-1996, p. 63-90 ; *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonoalet et Anne-Marie Fribourg*, Paris, INED et ministère de l'Équipement, 1990, 459 p.

1. Alain Faure, "Les racines de la mobilité populaire à Paris au XIX^e siècle", in O. Benoit-Guilbot dir., *Changer de région, de métier, changer de quartier. Recherches en région parisienne*, Université de Paris X-Nanterre, 1982, p. 103-119.

2. J.-C. Farcy et A. Faure, *Une génération de Français à l'épreuve de la mobilité. Vers et dans Paris*, PIR-Villes et Université de Paris X -Nanterre / Centre d'histoire de la France contemporaine, 1998, 2 vol., 388 +186 p. Ce rapport paraîtra à l'INED à l'automne 2002.

7 % : les 10 % de tout à l'heure, qui portaient sur dix années seulement d'observation, rappelons-le, ne sont pas vraiment contredits. Par contre la proportion d'individus qui en bougeant n'avaient fait que bouger dans leur quartier – une proportion que j'estimais autrefois à *la moitié* des inscrits de la rue Nationale – tombe à... 10,1 %. C'est à la fois la meilleure qualité de la source et le temps supérieur d'observation qui permet d'affirmer que les individus mobiles, dans leur écrasante majorité, *quitteront* leur quartier d'origine à un moment ou un autre de leur parcours résidentiel. Autrement dit, la règle, ce n'était pas l'enracinement – je veux dire ici la fidélité au même quartier –, mais la dispersion.

Ce résultat est d'autant plus net que la mobilité elle-même apparaît beaucoup plus prononcée chez les conscrits d'origine ouvrière que chez les autres : on aura chez les premiers une moyenne de 4,8 changements d'adresses entre 20 et 45 ans – et une moyenne de seulement 3,8 chez les conscrits appartenant aux catégories supérieures de la population. Précisons aussi que les ouvriers se caractérisaient également par une forte propension à ne déménager que dans Paris, peu attirés par la banlieue, la province et encore moins l'étranger. Il est juste de dire que l'horizon des prolétaires était très circonscrit à Paris puisqu'ils quittaient moins volontiers leur ville que d'autres, un trait qui va dans le sens de cet enracinement différentiel que j'évoquais plus haut, mais ce n'était pas pour autant qu'ils avaient jeté l'ancre dans un quartier et un seul.

Pourquoi d'ailleurs cette mobilité ouvrière si frappante ? Il y a des individus qui déménageaient dix fois et plus... Cette instabilité était d'abord un effet de la misère : quand un accident venait soudain restreindre les ressources d'un ménage, on cherchait moins cher, jusqu'à parfois tomber dans ces cités immondes évoquées plus haut. N'importe comment, en cas de retard sur le loyer, le propriétaire ne tardait pas à demander l'expulsion de son locataire, avec saisie des meubles à la clef. En 1901, on sait qu'il y eut plus de 3200 jugements d'expulsion prononcés par les juges de paix, soit peut-être entre 6000 et 10.000 personnes mises sur le pavé. L'expulsion, pour un ménage, c'était la catastrophe, et beaucoup cherchaient à éviter la saisie en prenant les devants et en quittant discrètement les lieux : ce sont les fameux "déménagements à la cloche de bois". En déguerpissant ainsi, beaucoup fuyaient aussi les dettes accumulées chez les commerçants ; quand "le crédit du quartier" était irrémédiablement épuisé, on devait se résoudre à le quitter. Cette pratique populaire, éminemment fréquente et vécue comme une honte, était en effet un facteur de dispersion domiciliaire. En était-il de même pour l'autre cause d'instabilité, c'est-à-dire cette fois la recherche de la part de familles à l'abri du besoin, en ascension sociale pour certaines, d'un logement meilleur, adapté à sa taille, où par exemple les filles soient séparées des garçons ? Les "maisons bien", qui offraient de tels logements, ne couraient pas les rues, si j'ose dire, et il fallait les chercher loin de son quartier

de départ. On peut d'ailleurs remarquer que cette recherche du meilleur logement possible amenait certaines familles, dès cette époque, même en très petit nombre, à quitter Paris pour s'installer dans une maison à elles, à savoir un pavillon situé dans une banlieue bien reliée à Paris pour pouvoir continuer à y travailler.

Voilà qui nous amène à la question de la proximité du lieu de travail si souvent évoqué : c'est là bien sûr un argument de poids en faveur de la fixation dans un quartier. Si l'on tenait à son emploi, quitter le quartier serait une folie. Mais qu'en est-il ? Remarquons d'abord qu'à l'époque, les descriptions du Paris qui travaille, dans la littérature par exemple, nous livrent plutôt l'image de marcheurs abattant tous les jours de grandes distances : par exemple le roman de Zola, *L'Assomoir*, paru en 1877, s'ouvre et se ferme sur la vision d'une foule, celle des ouvriers de La Chapelle descendant dans Paris le matin pour travailler et remontant le soir après leur journée. Mais que disaient les intéressés ? A les écouter, on a l'impression que la proximité était finalement pour eux bien plus un *idéal* qu'une pratique : beaucoup d'ouvriers déploraient n'avoir pas le temps de rentrer chez eux à midi pour déjeuner, d'autres se plaignaient de la fatigue causée par d'interminables marches quotidiennes, plaie occasionnée par l'instabilité de l'emploi. Voilà par exemple ce que des ouvriers mécaniciens, plaidant pour une journée de travail limitée à 9 heures, écrivaient... en mars 1848¹ :

"Bien souvent, il nous faut faire une heure de marche avant de rentrer dans nos ateliers, et une heure le soir pour nous en retourner [...] Croyez-vous qu'il nous reste beaucoup de temps à donner à notre instruction ?

Nous demandera-t-on pourquoi nous ne demeurons pas dans le voisinage de nos ateliers ? Nous le pourrions sans doute si dans ces ateliers nous étions certains d'avoir continuellement de l'ouvrage, mais nous nous mettons à la tâche le matin, et souvent, le soir, nous ne savons pas où nous travaillerons le lendemain : avec un pareil système, il faudrait avoir une maison roulante."

Pour la période qui est la nôtre ici, l'examen détaillé des rapports entre domicile et travail amène à constater une grande variété de situations. Aucune règle ne se dégage, l'industrie parisienne était trop diverse et les salariés eux-mêmes trop différents pour qu'il en ait été autrement. Une partie importante du personnel des grandes usines habitait effectivement à proximité, mais ce ne saurait être le cas des ouvriers à travail instable comme dans le bâtiment. La localisation précise des entreprises jouait un rôle souvent déterminant : ainsi, les quartiers du centre de Paris ont longtemps gardé dans certaines productions une place éminente, or l'habitat populaire dans ces régions ne cessait de se réduire comme une peau de chagrin : on venait forcément de loin pour travailler là. D'autre part, la question de la distance ne se posait pas de la même façon pour

1. Dans le placard intitulé : *Demande dans un but d'humanité. Réponses aux objections*, daté du 25 mars 1848 et signé conjointement par les patrons Ch. Derosne et Cail et par les délégués de l'usine Cail, Drevet et Coiffier.

un ouvrier marié ou pour un ouvrier célibataire vivant en garni par exemple. J'évoquais plus haut la recherche du travail le plus près possible du foyer par les mères de famille ouvrières, mais ce n'était pas vrai pour toutes les femmes : les jeunes couturières par exemple dont les ateliers, du moins pour les plus importants, étaient concentrés autour de la Bourse et de l'Opéra, en des quartiers inhabitables pour les familles ouvrières. Lorsque les commandes pressaient et qu'on forçait ces jeunes ouvrières à continuer le travail au-delà de l'heure normale, elles devaient ensuite, en pleine nuit, regagner à pied leur logis situé la plupart du temps dans un lointain faubourg. L'apparition des moyens de transport modernes, ceux du moins accessibles aux travailleurs – à Paris, le métro, à partir de 1900 –, ne saurait donc être considéré comme la cause du divorce tant évoqué entre domicile et travail puisque ce divorce était depuis longtemps prononcé.

La proximité n'était donc pas une fatalité, ce n'était non plus *a priori* une plaie ou un bonheur dans une existence populaire qui en ces faubourgs apparaît au total plus multi-dimensionnelle, plus ouverte sur l'extérieur qu'on ne l'a dit jusqu'ici. Ce mélange de "localisme" et d'ouverture – disons mieux de "parisienneté", car cette ouverture apparaît circonscrite à la ville – est la clef de la participation ouvrière à la vie collective et politique de la cité.